

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 16 OCTOBRE 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## CETTE LOI...

II

Dans notre dernier numéro, nous avons expliqué de notre mieux la loi établissant un salaire minimum pour les instituteurs et les institutrices. Depuis, nous avons appris que bien des commissaires ont été surpris, à la lecture de ces explications, de constater qu'ils interprétaient mal la loi.

En effet, plusieurs commissaires sont sous l'impression que lorsque la loi dit qu'une institutrice ne doit pas recevoir moins de \$500., de salaire par année, le district doit lui payer cette somme. Ils oublient que ce minimum inclut tout octroi accordé par le gouvernement même à l'institutrice (compréhension la "draft" que celle-ci reçoit bi-annuellement).

C'est grâce à une enquête très sérieuse conduite par l'Hon. J.-E. Michaud, et faite dans un but de renseignement personnel, que nous pouvons établir les pour et les contre de cette loi. L'étude des documents que M. Michaud a compilés est très intéressante pour nous car ses recherches se sont bornées aux différents districts scolaires du comté de Madawaska. La conclusion pratique que l'on tire de cette étude est que si les commissaires connaissaient mieux la loi, la suivraient à la lettre (car il ne faut pas oublier que les commissaires ont pleine liberté de payer des salaires plus élevés que le minimum) plusieurs districts économiseraient quelques centaines de dollars annuellement, et les contribuables auraient la satisfaction de constater que la "fameuse" loi est après tout la meilleure qui soit dans les provinces du Dominion, malgré qu'elle ne soit pas parfaite. Quand nous disons qu'elle est meilleure, nous signifions pour les districts autant que pour le personnel enseignant. Dans le comté de Madawaska, d'après des renseignements assez sûrs, il n'y a que trois districts scolaires dont l'école n'est pas ouverte. L'une a du agir ainsi pour permettre d'économiser pour payer de vieilles dettes tenues cachées aux contribuables; un deuxième district n'a pas ouvert l'école par un malentendu quelconque; et le troisième n'a pas cru bon d'ouvrir l'école parce qu'il n'y a plus d'enfants d'âge scolaire.

Pour démontrer par des chiffres qu'en réalité nos commissaires payent les institutrices plus cher que ne l'exige la loi, nous donnons plus bas un tableau comparatif des salaires payés en 1923, dans chacune des paroisses du comté, et de ceux qui auraient dû être payés:

Paroisse	Nombre de districts	Salaires payés	Au lieu de	Différence
St-François, Clair	8	\$3924.	\$3350.50	\$573.50
Lac Baker	4	2625.	2247.	378.
St-Hilaire	5	3668.	3067.	601.
Madawaska	8	5400.	4657.	743.
Mad., et St-Jacques	2	1150.	819.	331.
N.-D. de Lourdes	1	500.	410.	90.
St-Sasile	4	3010.	2807.	203.
Rivière-Verte	4	1770.	1667.	103.
St-Anne	6	3025.	2667.	358.
St-Léonard	7	5695.	4957.	739.
St-André	8	4710.	3995.	715.

Surplus payé \$4915.50

Nous n'avons pas mentionné les salaires payés dans le district No. 1 de Madawaska, qui comprend la ville d'Edmundston, parce qu'ils sont tous plus élevés que le minimum.

D'après le tableau, nous voyons que près de \$5,000. ont été payés en salaire l'an dernier, de plus que le minimum. Il faudra donc à l'avenir, avant de critiquer une loi, l'étudier et la bien comprendre.

## "LA FRANCE FAIT LA GUERRE"

Paris, 11. — C'est à Londres que, ces jours derniers, on pouvait voir en caractères énormes, à la façade d'un journal et à la devanture de quelques boutiques, un titre d'affiche de théâtrale dimension, portant ces mots:

FRANCE OPENS

WAR

et au-dessous:

ON NUNS

Ce qui veut dire, comme on devine:

LA FRANCE DECLARE GUERRE AUX RELIGIEUSES

EXPULSION ORDONNEE

En un moment où l'on ne parlait que de paix et de désarmement le public s'arrêta avec cur-

iosité devant ces grandes lettres noires sur fond blanc: "La France déclare la guerre" et on se demandait jusqu'où les belliqueux instincts de l'impérialisme n'allaient pas entraîner la nation voisine. Voyant qu'il s'agissait que de guerre aux Soeurs, les liseurs d'affiches riantaient en poche leurs deux pence déjà préparés pour acheter le journal. Ils ne riantaient pas toujours leurs réflexions sur les lâches méthodes d'une guerre dirigée contre la religion et surtout contre les femmes.

"Réellement, disait un ancien combattant britannique, ce n'est pas pour attaquer des Soeurs après la guerre que nous avons aidé les Français à chasser l'ennemi."

## AU PAYS D'EVANGELINE

IMPRESSION D'UN VOYAGE

Nous revenons du beau pays d'Évangéline! Nous n'en avons vu, il est vrai, qu'une partie. On peut dire même que nous n'avons visité que la "vieille Acadie", l'Acadie historique. Nous ne pouvions pas tout voir en un seul voyage! Il fallait de toute nécessité nous restreindre. La partie même la plus française, celle qui longe le golfe Saint-Laurent, qui s'étend jusqu'au fond de la baie des Chaleurs, et qui comprend le beau diocèse de Mgr Chiasson (Chatham), nous a vus seulement passer à (Newcastle, Bathurst et Campbellton) (quand visiterons-nous les 60,000 Acadiens de cette magnifique région? Pas plus tard que l'an prochain, peut-être! Espérons-le.

Durant huit jours, nous avons vécu dans un contact tout à fait intime avec des Acadiens, avec les fiers descendants, jeunes et vieux, du "peuple-martyr". Ah! nous comprenons mieux maintenant, n'est-il pas vrai, joyeux et distingués compagnons de voyage, quelles larmes amères ont dû verser les malheureuses victimes du "Grand Déplacement de 1755"! Si, en effet, huit jours seulement, passés sur la douce terre acadienne, ont suffi à y attacher fortement nos âmes catholiques et françaises, quels biens indissolubles et sacrés, depuis les origines jusqu'à la Déportation, ont dû se former dans ces nobles cœurs d'Acadiens, dont nous avons rencontré les glorieux fils! Imaginez, dès lors, si vous le pouvez, les chagrins indicibles et incommensurables, que provoqua chez les 7,000 déportés le décret de l'"ignoble, haineux et violent Lawrence".

Au lendemain de notre voyage si parfaitement organisé, tant par le Devoir que par les officiers supérieurs des Chemins de fer nationaux, nous voudrions commémorer nos compatriotes quelques-unes de nos impressions. Nous les cueillons au has-rd.

N'oublions pas d'abord de dire un cordial merci à notre ami, M. La Dupire, qui n'a rien épargné pour faire de ce "Voyage en Acadie" un franc succès. Sans parler de l'immense travail d'organisation matérielle, en vue de fournir aux voyageurs le plus de confort possible avec le "minimum de dépenses" (ce qui est fort appréciable et ce qui fut grandement apprécié), nous devons lui savoir gré de nous avoir servi, au "Devoir" durant plus d'un mois avant le voyage. Intéressant et charmante littérature, qui nous donnait déjà un avant-goût des délices de notre randonnée à travers l'Acadie!

Quel est, parmi les 275 voyageurs, celui qui n'a pas remarqué la splendeur, le confort, et même le luxe, des chars mis à notre disposition par les directeurs de Chemins de fer nationaux? Avec quel bonheur nous avons salué, au milieu de nous, M. H. Melanson, un Acadien bien authentique, dont nous avons admiré sur la route de Shédiac, la maison paternelle, et qui occupe, aux Chemins de fer nationaux, le poste important de gérant général du service des passagers!

Qui d'entre nous n'a pas constaté la distinction, la politesse, les bonnes manières, la réserve, la cordialité, l'expression toujours française, de tout le personnel des deux trains d'excursion? Aux dévoués et intelligents organisateurs du magnifique "Voyage en Acadie", nous ne dirons jamais assez notre vive et cordiale gratitude!

Le voyage que nous avons fait du 17 au 23 août 1924 restera un événement inoubliable dans notre vie de Canadiens français, car nous avons vécu, sur le sol acadien, des heures vraiment déli-

cieuses. Ne sentiez-vous pas, comme moi, dans vos conversations avec les Acadiens, que vous retrouviez en eux, des frères que vous aimez et qui vous aiment? Les deux peuples, acadiens et canadiens-français, resteront toujours, il est vrai, par bien des aspects, deux peuples différents, cependant, n'auront ils pas toujours aussi des points fort prononcés d'une remarquable ressemblance? Sans parler de leur communauté d'origine, de langue, de foi, de traditions nationales et familiales, ne sont-ils pas, tous deux, passés par le creuset des mêmes souffrances? N'ont-ils pas été, tous deux, l'objet des mêmes persécutions? Avec cette différence toutefois que, pour le peuple acadien, la mesure a été plus que débordante? N'est-ce pas tout naturel alors qu'une franche et durable amitié s'établisse et se développe entre ces deux peuples? Qui donc osera leur en faire un crime?

Au cours du voyage, ces fortes idées nous furent de part et d'autres très éloquentement exposées. Acadiens et Canadiens-français ont dû en être particulièrement touchés! Quand à moi, (je vous l'avoue franchement), je n'ai pu m'empêcher d'ouvrir tout grand mon cœur aux pures et saines émotions, qui l'envahissent alors si suavement et si fortement à la fois! Puis, pour ne pas perdre les meilleurs fruits de mon pèlerinage sur la terre d'Évangéline, j'ai soigneusement recueilli, pour les méditer ensuite longuement, les grandes leçons de courage de foi, d'endurance, de force, de résistance à la vague protestante ou anglicanisante, que tout un peuple, laissé hier pour mort mais aujourd'hui solidement ressuscité, se sentait capable de redonner! Oh! Qu'il m'est apparu singulièrement noble, ce peuple d'Acadie, quand je l'ai entendu me dire au sujet du triste passé: "Nous ne pouvions oublier, mais nous pardonnons généralement". N'avez-vous pas alors reconnu, comme moi, le peuple au "cœur d'or"? Légitimement fier du passé, tout rempli de gloire et d'intégrité, ne pourra-t-il par un jour s'y appuyer, Suite à la page 6

## - AU VOL -

Autre Siège Vacant

M. Charles A. Gauvreau, député de l'Émoussata à Ottawa, est décédé la semaine dernière. Sa disparition laisse un troisième siège, qu'il faudra remplir. Le comté de l'Émoussata, depuis 27 ans, a élu un libéral aux Communes d'Ottawa. Cependant, à la Législature provinciale, c'est un conservateur qui représente le comté. Les conservateurs vont-ils essayer de s'emparer de ce siège? Ils auraient peut-être de la chance si M. Meighen était moins concu. Plusieurs se rappellent encore l'année 1918. Et les libéraux, qui choisirent-ils comme candidat? Parrot ou Pouliot? Peut-être les deux. Dans ce dernier cas, la lutte sera intéressante et... très personnelle.

L'ex-Loi de Prohibition

L'ancienne loi de prohibition, qui avait été remplacée par "aucune loi", reviendra en vigueur nous dit-on, vers le premier novembre. De quelle année? On ne le sait pas. Supposons que c'est 1924.

À partir de cette date, il faudra une prescription pour obtenir toutes liqueurs même une bouteille de bière Frontenac. Ça va donc coûter cher à l'avenir, et ce sera même un peu gênant. Pensez donc, aller dire à un médecin qu'on est malade pour boire une bouteille de bière, et payer une prescrip-

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**  
Incorporée par Act: du Parlement en juillet 1900  
Capital autorisé \$5,000,000.00  
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration  
**L'HONORABLE SIR H. LAPORTE**  
Vice-Président et Directeur-Général  
**TANCREDE BIENVENU**  
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
**L'HONORABLE N. PERODEAU**  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard.

Succursale d'Edmundston  
**J.-A. BACON, Gérant**

**LA BANQUE NATIONALE**  
VAN BUREN, MAINE.  
4 Pour Cent

Nous payons un intérêt composé de 4% à tous les six mois, dans le département d'épargne.

Pour plus amples détails, Téléphonez No. 53., écrivez ou venez nous voir.

**L.-V. THIBODEAU, Prés.**  
**A.-A. CYR, Cashier.**

Application  
Le gouvernement publiera bientôt les applications pour licences de vendeur autorisés (derniers vestiges existants de la loi). Comme tout le monde est satisfait de la vente aux verres et de la livraison à domicile des "boîtes de carton", personne n'aura d'objections à ces applications. Chanceux ces vendeurs!

Jeu de Golf  
Edmundston est une ville "à la mode". C'est un vrai Montréal en miniature; ici comme là-bas plusieurs bâtiments sont construits dans la rue, sans faire allusion spéciale aux garages privés. Cependant un club de "golfers" vient de s'organiser. L'on assure que nul part ailleurs la nature ne fournit un meilleur terrain qu'ici. Plusieurs membres sont déjà à la pratique. Pour quelques-uns les premiers exercices consistent à casser leur "club". Mais ce n'est rien, ce jeu à l'avantage de faire engraisser les personnes maigres et d'enlever de l'embonpoint à d'autres, et plusieurs veulent en profiter.

Les Expositions  
Si nous en jugeons par le nombre de cultivateurs qui prennent part aux Expositions, cette année, et surtout par la qualité des produits exposés, il se fait un grand progrès dans notre comté, vers l'agriculture.

L'Exposition de St-Hilaire, comme par le passé, a été un succès. Si le nombre des exposants n'était pas aussi considérable qu'il

il devrait l'être, la belle température en fut peut-être la cause. Plusieurs en profitèrent pour faire les récoltes et ainsi négligèrent l'Exposition.

Appréciation  
Nous lisons dans "L'Homme Libre", de Québec, en date du 11 octobre, en marge du résultat de l'élection du comté de Northumberland.

Election le 29 octobre  
Le Cabinet travailliste, en Angleterre, a été défait aux Communes, par la coalition de ses adversaires libéraux et conservateurs. Sur demande du premier ministre MacDonald, le Roi a dissout la Chambre. Les élections ont été fixées au 29 Octobre.

"La Chambre des Communes est actuellement composée comme suit: conservateurs 246; travaillistes, 187; libéraux, 155; unionistes à l'Ulster 11; coopérateurs, 6; indépendants, 3; libéraux indépendants, 2; nationalistes, 2; sans feiner, 1, ce qui forme un total de 614 députés siégeants sur 615. Le siège pour la circonscription électorale de l'Université de Londres est vacant."